# ACTIONS DE GRACES

# POUR LA PAIX,

*Signée à Udine, le 26 Vendémiaire, proclamée par le Directoire exécutif, le 5 Brumaire, an VI de la République Française, une et indivisible.*



Le Concile National aux Pasteurs et Fidèles de l'Eglise de France ; Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nos vœux, nos très-chers frères, sont enfin exaucés. La République, après six ans de combats et de triomphes, va terminer la guerre par une paix avantageuse.

Déjà, la première proclamation qui en a été faite par le Directoire exécutif, a excité une joie universelle. Nous la partageons, et comme citoyens et comme chrétiens, cette joie si juste et si vive. Ce n'est pas assez pour nous, nos très-chers frères. Ce sentiment qui dilate nos cœurs, que la Religion inspire, qu'elle épure, qu'elle sanctifie, doit se livrer à tout son essor pour célébrer la protection visible du ciel sur la Nation Française.

Les livres saints nous apprennent que les Hébreux, vainqueurs d'un ennemi formidable, se

A

rendirent à Jérusalem pour adorer le Très-Haut; et, s'étant purifiés, ils lui *offrirent des holocaustes* (Judith, ch. 16, v. 12.)

Après les victoires des Machabées, ce même peuple s'empressa de chanter des hymnes au Seigneur, qui avoit opéré de *si grandes merveilles en Israël* (Machab. c. 11, v. 26.). Comblés des mêmes faveurs, pénétrés des mêmes sentimens, réunissez-vous en ce jour, nos très-chers frères, accourez dans ce temple, aux pieds de ces autels où s'offre le sacrifice de *propitiation et d'actions de grâces*; venez avec un saint empressement offrir à votre Dieu l'hommage de la vive et pure allégresse qui vous est inspirée par ses bienfaits; mais n'oubliez pas que les mouvemens tumultueux d'une joie profane, ne seroient point un culte digne de l'adorable majesté du Dieu trois fois saint! Alors même qu'il se montre miséricordieux, il appartient à ses créatures de trembler encore devant lui. « La puissance et « l'autorité, dit le prophète, sont entre ses mains. « (*Ps.* 43). A son gré, il élève et abaisse les « trônes; à son gré, il chasse les nations du « pays qu'elles habitent; il suscite des hommes « qui sont les ministres de sa justice; Gédéon « reçoit de sa main le glaive vengeur. Enfin, « ce Dieu puissant, dit Isaïe, qui *étend les cieux* « *et soutient la terre*, est l'arbitre suprême de « la destinée des empires, le souverain maître « des hommes: *Il humilie l'un et il élève l'au-* « *tre : Hunc humiliat et hunc exaltat.* »

Toute l'écriture, nos très-chers frères, retentit de ces grandes vérités; elle nous a été donnée, dit l'Apôtre, pour nous instruire: celui qui ne marche pas à la clarté de ce flambeau, s'é-

gare dans la vanité de ses pensées ; il ne voit point les causes de ces grands changemens qui bouleversent les empires. Rapprochons cette lumière céleste, des événemens qui se sont passés sous nos yeux ; s'il en est que l'on ne puisse envisager sans effroi et sans horreur ; il en est aussi qui doivent inspirer tout-à-la-fois des sentimens d'une juste admiration et d'une crainte salutaire.

Nous voudrions laisser dans le plus profond oubli ces événemens affreux dont nous avons été les tristes témoins ; mais, ces objets de douleur, dont plusieurs sont des monumens de la rage destructive de quelques hommes voués à l'exécration publique, ne pouvons-nous pas les regarder aussi comme des preuves éclatantes de la colère de Dieu ! Ne sont-ils pas dans l'ordre de sa providence des châtimens de nos péchés ? Dieu ayant résolu de les punir en cette vie même, a permis que les passions déchaînées servissent d'instrumens à sa justice : il en a exercé les rigueurs contre les rois, contre les ministres des autels, et contre ceux qui, selon l'expression du prophête, *avoient mis leur confiance dans les princes et dans les enfans des hommes*. A leurs yeux, le sceptre a été brisé et l'orgueil du diadême foulé aux pieds : exemple frappant de la vanité des grandeurs humaines !.....

L'histoire, en racontant la chûte d'un trône qui sembloit affermi par les siecles et que nulle puissance au monde n'a pu défendre, dira aussi de quelle manière s'est élevée la République Française.

A ne juger que suivant le cours ordinaire des choses, elle ne pouvoit, ce semble, s'établir ni s'affermir. Ebranlée dès le principe au-dedans

et au-dehors, déchirée par des factions, épuisée par les déprédations, minée par une guerre intestine, elle s'est vue encore attaquée tout-à-la-fois par les puissances qui avoient réuni toutes leurs forces pour la détruire ; mais elle s'est affermie par les orages et a résisté aux efforts combinés des rois et des peuples ligués contr'elle. Qui a fait supporter à nos jeunes guerriers tant de fatigues? *Qui forma leurs mains aux combats ?* Qui leur donna cette valeur indomptable avec laquelle, dans les marais de Mantoue, sur les rives de l'Adige et sur les bords du Rhin, ils soutinrent le choc des armées venues du *côté des montagnes, et du côté de l'Aquilon ?* Quelle inspiration entraîna au-delà des Alpes ce jeune héros; qui fait aujourd'hui l'admiration de l'Europe ? Vous avez vu son courage croître avec le danger, son ardeur avec les obstacles. Vous l'avez vu combattre et aller de victoires en victoires jusqu'au moment où l'ennemi a posé les armes. Il est juste de payer le tribut d'hommages dû aux services signalés, aux grands talens qui honorent l'humanité: mais nous, ministres de J. C., louons ce qui ne périra pas; remontons à celui de qui vient tout *don excellent* : c'est lui qui inspire les grandes pensées et les généreux sentimens : quelles actions de graces ne lui devons-nous pas ! Il a rompu toutes les mesures de nos ennemis ; il a brisé, comme le dit un prophête, les arcs, les boucliers, les épées et la guerre même. Puisse la paix et la justice s'embrasser, et donner enfin le repos aux nations trop long-temps désolées par le fléau de la guerre, et que toute la gloire en soit rapportée au Seigneur le *Dieu des armées !* Nations, chantez des cantiques

en son honneur ! et vous, peuples, louez tous, avec l'église sainte répandue par toute la terre, le Dieu qu'elle adore ; louez-les non seulement parce qu'il nous a délivrés de la main de nos ennemis, mais encore parce qu'il a usé de miséricorde envers nous, en se souvenant de son alliance sainte. *Les flots et les tempêtes s'étoient élevés*, et au milieu de ce tourbillon et de ces orages qui ont agité le vaisseau de l'église et de la République, il nous a conservé le précieux dépôt de la foi. Quel bonheur pour ceux qui en sont les principaux gardiens, de se trouver assemblés pour la sceller par leurs témoignages réunis, comme ils l'auroient scellée de leur sang dans le temps des persécutions ! Témoin de l'ardeur et de la sincérité de nos vœux, le Seigneur peut-être nous a ménagé cette consolation, ou plutôt, il nous donne cette leçon touchante pour que nous ne cessions pas d'implorer sa clémence. O Dieu ! qui êtes *charité*, achevez l'œuvre que vous avez commencée ; donnez la paix aux peuples, donnez-la, de nos jours, à l'église de J. C.

Hélas ! n'est-ce donc pas assez d'avoir à pleurer sur les calamités du genre-humain, sur les ravages de l'impiété et la dépravation des mœurs, faut-il que nous ressentions encore des déchiremens d'autant plus sensibles qu'ils sont intérieurs ? La charité, l'ame des vertus chrétiennes, est blessée mortellement par le schisme. Ce n'est pas de ce jour que l'église a vu des divisions parmi ses enfans ; mais enfin la charité, l'amour de l'unité, les a fait cesser. Personne n'ignore le zèle et la bonne foi que Saint Augustin porta dans les célèbres conférences de Carthage : qui nous empêche de l'imiter ? Pourquoi ne suivrions-

nous pas l'exemple d'un Saint Alexandre, évêque d'Antioche? Les Annales de l'Eglise rapportent qu'un jour il alla trouver, avec ceux de sa communion, tant prêtres que laïcs, les *Eustatiens* qui s'étoient séparés de lui ; les ayant vus *priant* et *psalmodiant*, il joignit à leurs voix celle des siens. Entraînés par ce beau mouvement de la charité chrétienne, ils allèrent tous ensemble dans la grande église célébrer leur réunion par une fête solemnelle. (*Fleury*, *Hist. ecclés.*). Déjà ceux qui se tiennent séparés ont reçu de nous des gages certains de notre affection sincère : retenus par le malheur des circonstances, ils n'ont pu jusqu'à présent suivre le mouvement de leur cœur; mais aujourd'hui ils se rendront aux pieds de ces autels où notre tendresse les appelle; que l'aurore de cette paix, qui est le présage de la prospérité nationale, soit aussi le signal de notre réunion et de notre commune reconnoissance envers l'éternel modérateur de la destinée de tous les siècles.

Ce considérant, le Concile national a décrété et décrète :

ARTICLE PREMIER.

Que le dimanche 7 brumaire (29 octobre 1797), il sera chanté, à l'issue des Vêpres, dans l'église métropolitaine de Paris, un *Te Deum* solemnel pour rendre grâces à Dieu du traité de paix conclu avec l'empereur.

I I.

La même cérémonie aura lieu dans toutes les paroisses de la République, le Dimanche qui suivra immédiatement la réception de la présente.

III.

Ceux de nos frères ecclésiastiques et laïcs, que des discussions religieuses auroient éloignés de nous, sont spécialement invités à se réunir dans nos églises pour célébrer en commun la paix proclamée sur le continent, et de former ensemble une sainte union dans la paix et la charité de Jésus-Christ.

Donné à Paris, ce 28 octobre, l'an de grâce 1797. VI$^{e}$. de la République française.

† LECOZ, Evêque métropolitain de Rennes, *Président du Concile National de l'Eglise de France.*

LANJUINAIS,<br>
PONSIGNON,<br>
GRAPPIN,<br>
CLAUSSE,<br>
LECHENE,<br>
} *Secrétaires du Concile.*

DE L'IMPRIMERIE-LIBRAIRIE CHRÉTIENNE, rue St.-Jacques, N$^{os}$. 278 et 279.